
Ville de
Nogent-sur-Oise



Nogent, vivre vraiment !

Commune de Nogent-sur-Oise

Département de l'Oise

Plan Local d'Urbanisme

2.1 – Projet d'Aménagement et de Développement Durable

**P.L.U. approuvé par Délibération du Conseil Municipal
en date du 17 octobre 2013**

Société Urballiance
78, rue de Longchamp - 75116 Paris
urballiance@hotmail.fr

Qu'est ce qu'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Le P.L.U., document plus ambitieux que le P.O.S., doit comporter un document spécifique traduisant le projet d'ensemble global et cohérent d'aménagement de la ville pour les 10 à 15 années à venir : il s'agit du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, P.A.D.D.

Le P.A.D.D. définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles, forestiers et de préservation ou remise en état des continuités écologiques.

Le P.A.D.D. arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues par la commune.

Le P.A.D.D. fixe les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le P.A.D.D. définit la stratégie d'aménagement et de développement durable de la commune qui va lui permettre de s'inscrire parfaitement dans le respect des principes qui fondent le développement durable dans l'urbanisme :

- le respect du principe d'équilibre entre le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé et la préservation des espaces naturels et des paysages ;
- le respect de la diversité des fonctions et de la mixité sociale pour les besoins présents et futurs en matière d'habitat, d'activité, d'équipement et de gestion des eaux ;
- le respect du principe d'utilisation économe et équilibrée de l'espace, la maîtrise des déplacements urbains, la sauvegarde du patrimoine bâti, la préservation de la qualité de l'eau, de l'air, des écosystèmes, des sols, des sous-sols, des espaces verts, la prévention des pollutions et des nuisances de toute nature,...

Les orientations du P.A.D.D. ont une portée non normative, mais doivent être cohérentes avec les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que le règlement, qui sont opposables juridiquement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable de Nogent-sur-Oise

La commune de Nogent-sur-Oise se trouve aujourd'hui dans un ensemble de défis et de mouvements, en son sein et autour d'elle. De nombreuses opportunités se présentent à elle pour son développement social et économique comme pour sa qualité urbaine et environnementale. Elles la placent également au coeur de fortes problématiques constituées par la lutte contre l'aggravation des inégalités sociales et territoriales qui s'exercent en matière d'habitat, d'emploi, de commerce et de service, ainsi que par l'exigence de satisfaire, par des réponses adaptées, à l'évolution des besoins de sa population.

Nogent-sur-Oise est également aujourd'hui le lieu d'un ensemble de projets en cours de réalisation, ou à l'étude, qui constitue l'un des enjeux du P.L.U.

Le diagnostic territorial et l'état initial de l'environnement ont fait ressortir les défis auxquels doit répondre le P.A.D.D. de Nogent-sur-Oise :

- répondre à l'évolution des besoins des nogentais et lutter contre les inégalités sociales et territoriales ;
- saisir toutes les opportunités dont disposent la commune pour asseoir son développement économique ;
- offrir une vision globale du développement de Nogent-sur-Oise, qui intègre toutes les ambitions du projet de ville au plan social et en matière d'aménagement, de développement de l'emploi et d'équipements ;
- inscrire le développement nogentais dans une vision intercommunale en mutualisant les atouts de Nogent-sur-Oise, une ville qui bouge, et d'une intercommunalité elle-même riche de ses habitants et de ses projets.

Ainsi, pour proposer une ville humaniste et innovante, le P.A.D.D. de Nogent-sur-Oise s'organise selon cinq grandes orientations :

- Nogent-sur-Oise, une ville urbaine attentive à son cadre de vie environnemental ;
- Nogent-sur-Oise, une ville attractive où le développement des équipements publics accompagne les besoins de la population ;
- Nogent-sur-Oise, une ville solidaire du vivre ensemble vraiment ;
- Nogent-sur-Oise, une ville accessible à tous qui renforce les liens entre quartiers et qui facilite la pratique de la ville ;
- Nogent-sur-Oise, une ville dynamique ouverte aux échanges humains et économiques et à l'innovation.

Ce P.A.D.D. a été conçu en tenant compte de l'ensemble des documents de référence afin notamment d'être en adéquation avec les grands enjeux du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Creillois et du Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération Creilloise.

1 – Nogent-sur-Oise, une ville urbaine attentive à son cadre de vie environnemental

Afin de créer une ville durable, respectueuse des ressources environnementales et encourageant la valorisation de son environnement, Nogent-sur-Oise a la volonté de continuer à améliorer et à embellir son cadre de vie et de préserver et développer son patrimoine vert.

↳ Créer un lien entre ruralité et urbanité et mettre en place des parcours de découverte

Nogent-sur-Oise souhaite s'appuyer sur son plateau agricole pour faire descendre la ruralité au sein de son espace urbain et ainsi renforcer cette entité naturelle au sein du territoire communautaire.

Pour permettre aux nogentais de profiter pleinement de leur environnement naturel de qualité qui les entoure, la ville souhaite créer un lien entre la vallée urbaine et le plateau rural en ouvrant l'espace agricole sur la ville. Il s'agit de réaliser des cheminements balisés offrant des circuits de promenade partant de l'espace urbain, traversant les coteaux boisés pour accéder aux champs ouverts qui composent le plateau.

↳ Affirmer les espaces verts publics au sein du tissu urbain et renforcer la présence du végétal dans la ville

Aujourd'hui, Nogent-sur-Oise dispose, au sein de son espace urbain, d'un parc emblématique, le parc Hébert. Composé d'arbres remarquables, d'un plan d'eau et de la façade renaissance du château de Sarcus, il fait actuellement l'objet d'une complète rénovation. Deux autres parcs agrémentent la ville : le parc de la mairie et le parc du Moustier.

Pour compléter son offre d'espaces de détente et de loisirs de plein air, la ville a commencé à créer des squares et jardins thématiques tels que le square Carnot et le jardin japonais. Elle projette de poursuivre l'implantation de ces espaces de respiration dans chaque quartier, d'une part pour rappeler la ruralité de son plateau au sein de son territoire urbanisé, et d'autre part pour offrir aux nogentais des espaces conviviaux, accueillants, permettant l'échange et le vivre ensemble. Ainsi, sur le terrain dit "Montupet", la commune va prochainement aménager un nouvel espace de respiration à travers un nouveau jardin thématique lié au passé industriel de la ville.

Soucieuse de maintenir la végétalisation de son espace public, Nogent-sur-Oise projette la réalisation d'une trame verte paysagère qui reliera au fur et à mesure les espaces de vie dans la ville, valorisera la complémentarité entre espace public et privé, exposera la diversité des paysages urbains, agrémentera les parcours des liaisons douces et participera à la qualité des paysages.

↳ Mettre en valeur le site marais Monroy en créant un nouvel espace naturel de respiration

Pour offrir aux nogentais un lieu de détente et de loisirs au porte de son espace urbain, la commune projette d'aménager et de valoriser le site marais Monroy à travers la création d'un parc nature, situé au Nord de son territoire dans un espace naturel boisé identifié comme une zone qui accueille une faune et une flore spécifiques liées à la présence de la Brèche. Il s'agit ici de prendre en compte un élément patrimonial environnemental de Nogent-sur-Oise.

↳ *Préserver et développer les jardins familiaux*

Nogent-sur-Oise compte de nombreux jardins familiaux qui participent pleinement à l'identité nogentaise, qui renforcent la végétalisation du paysage urbain et qui interviennent activement dans une gestion optimale de l'eau en offrant des espaces perméables au sein du tissu urbain.

La ville souhaite d'une part maintenir cet élément constitutif du patrimoine industriel nogentais pour préserver son authenticité communale et d'autre part les développer dans une volonté de répondre à une très forte demande des nogentais et de poursuivre la démarche sociale et environnementale engagée par la ville.

↳ *Valoriser les bords de l'Oise*

Pour une pratique de loisirs des bords de l'Oise et permettre aux habitants de réinvestir cet espace au fort potentiel, la commune souhaite mener une action d'embellissement des berges en créant un cheminement paysager piéton et cycle afin d'offrir aux nogentais un nouvel espace de promenade au fil de l'eau. Cette volonté s'inscrit dans le projet de la Trans'Oise qui est une piste cyclable traversant tout le département de l'Oise.

↳ *Préserver l'environnement*

Au-delà de la qualité de vie et de l'environnement du territoire communal, Nogent-sur-Oise a comme ambition la préservation de notre planète. Cela se traduit dans tous les domaines dans lesquels le P.L.U. peut intervenir, à savoir :

- accroître la présence des végétaux dans la ville (espaces verts, arbres, terrasses végétalisées,...) et favoriser ainsi la biodiversité ;
- développer les surfaces non imperméabilisées (en particulier les surfaces en pleine terre) et favoriser la récupération et le recyclage des eaux de pluie à la parcelle ;
- favoriser les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables ;
- favoriser le développement des transports collectifs et des circulations douces.

2 – Nogent-sur-Oise, une ville attractive où le développement des équipements publics accompagne les besoins de la population

La qualité des équipements et des services publics participe au droit de la ville pour tous, de l'égalité dans la redistribution du bien public. Il s'agit donc pour la commune de continuer à les développer, les moderniser, les adapter aux besoins et aux pratiques contemporaines, afin d'assurer à chacune et chacun la capacité et la possibilité de bénéficier de tout ce qui fait la ville dans ses fonctions d'équipement.

↳ Renforcer et moderniser les équipements sportifs

La commune compte aujourd'hui de nombreux équipements sportifs et de loisirs qui proposent une offre variée d'activités, mais ils apparaissent relativement saturés avec certains problèmes de mise aux normes. Pour répondre à ces constats, Nogent-sur-Oise compte deux projets : le développement du complexe Georges Lenne permettant de renforcer une des activités sportives pratiquées sur ce site et la rénovation du centre nautique en partenariat avec la commune de Villers-Saint-Paul.

Par ailleurs, pour satisfaire la croissante demande des nogentais dans la pratique du sport, la commune souhaite réaliser un écovillage sportif comportant, entre autre, un dojo et une salle de gymnastique, en lieu et place des tours Calmette qui devraient être détruites dans le cadre du PRU Obier – Granges.

↳ Accompagner le développement des établissements scolaires maternels et primaires

Pour répondre à une croissance constante des effectifs scolaires et à l'accueil d'une future population, ainsi que pour améliorer la qualité de l'accueil de ses élèves, deux possibilités s'offrent à la commune : se laisser la possibilité d'utiliser le foncier que ces groupes scolaires possèdent pour les développer ou créer un nouveau groupe scolaire avec la volonté constante d'intégrer certains critères de Haute Qualité Environnementale.

De plus, au regard de la saturation des deux cantines scolaires, la ville a comme projet la création d'un restaurant scolaire supplémentaire sur le quartier Carnot avec une capacité de 320 couverts répartis sur deux services.

↳ Permettre le développement d'équipements sociaux et de santé

Renouvellement urbain et respect des besoins sociaux doivent aller de pair pour contribuer à réduire les inégalités et ne pas provoquer l'exclusion des personnes aux revenus les plus modestes.

L'organisation de la ville doit porter une attention particulière à la situation de chacun et apporter des réponses adaptées aux personnes plus fragilisées du fait de leur âge ou d'un handicap, comme à celles rencontrant des difficultés de vie.

Dans ce cadre, la commune souhaite, sur le "terrain Citroën", accueillir une structure pôle emploi pour faciliter les démarches administratives et la recherche d'emploi de ses habitants, créer un pôle de santé regroupant l'ensemble des professionnels du monde médical pour maintenir un service de qualité proche des nogentais, et enfin réaliser une résidence pour personnes âgées autonomes qui viendrait s'ajouter aux 300 logements prévus par l'OPAC de l'Oise qui leur seraient réservés. Cette nouvelle résidence aurait une vocation intergénérationnelle avec la présence d'espaces communs partagés.

De plus, pour améliorer le fonctionnement de l'épicerie sociale, la commune envisage de lui offrir un local plus vaste répondant mieux à ses besoins.

Concernant la modernisation de la résidence sociale Adoma, celle-ci doit être démolie et reconstruite sous forme de trois unités à taille humaine réparties sur différents sites de la ville et destinées à un public diversifié.

↳ *Compléter l'offre d'équipement culturel et de loisirs novateur et créatif*

Soucieuse de maintenir une offre culturelle et de loisirs innovante, Nogent-sur-Oise a l'intention de créer un studio image venant compléter le studio son afin de détenir une offre complète dans le domaine du multimédia, permettant ainsi aux nogentais d'utiliser et de piloter différents médias simultanément : la musique, le son, l'image et la vidéo.

↳ *Maintenir un bon niveau d'accès aux communications numériques*

Pour communiquer, entreprendre, télétravailler, étudier ou encore se distraire, l'accès aux communications Internet est indispensable à la vie quotidienne des nogentais. Dans ce cadre, la commune met en œuvre toutes les possibilités liées à ses propres compétences et à ses moyens financiers pour permettre le développement et la densification des réseaux de communications numériques les plus modernes.

↳ *Favoriser les économies d'énergie et le recours aux énergies renouvelables*

Nogent-sur-Oise entend participer avec détermination à la préservation des ressources naturelles et à la lutte contre les nuisances environnementales (l'émission de gaz à effets de serre, ...). A ce titre, la commune va confier à un nouveau concessionnaire la réalisation des travaux de rénovation et d'extension du réseau de chaleur urbain communal existant, ainsi que son exploitation.

Dans un souci de promouvoir la valorisation énergétique, ce contrat, confié par la ville à un concessionnaire, devra répondre à l'obligation d'utiliser des énergies renouvelables à hauteur de 55% minimum. Ainsi, la chaufferie municipale alimentant le réseau de chaleur urbain nogentais devra être raccordée au Centre de Valorisation Énergétique de Villers-Saint-Paul pour une alimentation en énergie produite par incinération des déchets.

↳ *Réaliser un nouveau cimetière*

Pour faire face à la saturation de l'actuel cimetière, la ville souhaite créer un deuxième cimetière, au nord ouest de la commune sur un terrain qui répond à la fois à des exigences de nature de sol, mais également d'accessibilité.

3 – Nogent-sur-Oise, une ville solidaire du vivre ensemble vraiment

Nogent-sur-Oise présente une diversité de tissus urbains, qui témoigne des différentes étapes de son évolution et qui a permis d'accueillir une population diversifiée constituant une qualité importante de la ville. Au regard des évolutions démographiques et sociales, de l'apparition de nouveaux besoins et de l'évolution des modes de vie, le développement de Nogent-sur-Oise repose sur la base d'un projet social visant à permettre à sa population diversifiée de vivre ensemble vraiment.

Répondre à ce défi ouvre une nouvelle étape pour l'évolution de l'habitat et de l'espace public nogentais.

↳ *Donner place à un nouvel espace public pour une ville plus accueillante*

Il faut développer et valoriser l'espace pour permettre à la ville de se développer, pour mieux se déplacer, se rencontrer et vivre ensemble. Ainsi, Nogent-sur-Oise souhaite redonner à l'espace public sa place de lieu de partage, de rencontres, de diversités et de solidarités. Pour cela, il s'agit de prendre en compte les pratiques urbaines et sociales des nogentais pour mettre en place l'espace public nécessaire au développement de la commune, à l'assemblage des éléments de sa diversité. L'espace public se doit donc d'être l'articulation des fonctions résidentielles, économiques et de services publics.

La ville a déjà commencé ce travail avec l'aménagement de la rue du Général de Gaulle et de la place de la République en centre ville ainsi que sur le quartier des Rochers dans le cadre de la réalisation du programme de rénovation urbaine. Avec une volonté constante d'offrir une ville accueillante aux nogentais, la ville poursuit cette action avec la requalification – restructuration – création d'espace public sur le quartier Obier – Granges et la refonte de l'îlot situé face à la mairie, parallèle à la rue Voltaire.

Ces actions permettront de qualifier les lieux de vie, d'améliorer la qualité environnementale, de mettre en évidence les bâtiments d'intérêt public et d'améliorer leurs accessibilités, en particulier aux personnes à mobilité réduite, et enfin d'en faire des repères. C'est une des conditions d'une plus grande dynamique sociale dans la rencontre des populations, leur mobilité, les usages diversifiés de la ville, la vitalité des commerces.

↳ *Permettre le développement de la ville sur elle-même tout en préservant son authenticité à travers une urbanisation simple, douce et durable*

La spécificité du vieux Nogent repose sur des façades sur rue où le bâti est souvent continu et des coeurs d'îlots vastes et peu construits. Au regard des capacités foncières modérées dont dispose la commune, leurs valorisations apparaissent comme un enjeu de développement urbain non négligeable.

Ainsi, une densification interne des coeurs d'îlots, de manière modérée, doit être recherchée dans des modes de construction appropriés : maisons de bourg divisées, micro-collectifs, habitat intermédiaire, ... L'aménagement et la densification de ces coeurs d'îlot s'effectueront en cohérence avec le cadre bâti adjacent.

Les objectifs en matière de construction devront répondre aux besoins actuels et anticiper ceux de demain. Ils devront aussi croiser l'exigence d'une meilleure qualité de vie et favoriser la qualité environnementale des constructions.

↳ *Restructurer et requalifier le quartier Carnot pour un meilleur fonctionnement*

Face aux difficultés que connaît le quartier Carnot, la ville a lancé une étude qui a permis d'établir un diagnostic exhaustif sur ce site et de proposer plusieurs actions de développement et d'aménagement. Il s'agira de valoriser la fonction résidentielle en cœur de quartier en encadrant une densification mesurée et de qualifier le tissu pavillonnaire ainsi que la cité ICF. De plus, les fonctions commerciales et de services devront être renforcées sur les secteurs de Pont Royal et de l'avenue de l'Europe. Enfin, les circulations devront être développées pour améliorer les flux domicile – travail et l'accessibilité aux différents équipements publics.

↳ *Offrir la possibilité à tous les nogentais d'habiter la ville dans des logements de qualité*

La diversité de l'habitat, qu'il soit social ou privé, collectif ou pavillonnaire, constitue une forte caractéristique de Nogent-sur-Oise. Le P.A.D.D. a pour objectif de valoriser cette diversité.

Pour le parc immobilier privé nogentais, la commune a la volonté de :

- maintenir la présence d'un habitat pavillonnaire ;
- encadrer et accompagner le renouvellement de l'habitat privé pour prévenir les dégradations du bâti, agir contre l'insalubrité et aider à la rénovation du parc privé, notamment à travers les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat ;
- répondre aux besoins d'habitat « intermédiaire » ou d'accession à la propriété à prix modérés.

Une nouvelle étape s'ouvre pour le logement social. En conjuguant offre nouvelle et rénovation du parc existant, Nogent-sur-Oise a pour objectif de préserver et de développer son offre sociale d'habitat pour :

- répondre aux besoins locaux et à la demande sociale pour que l'ensemble des familles puisse continuer à vivre à Nogent-sur-Oise et ainsi améliorer le confort et les conditions de vie de tous ;
- offrir aux nogentais de meilleures possibilités de parcours résidentiels dans la commune (jeunes, familles avec enfants, personnes âgées,...) pour s'adapter à l'évolution des modes de vie et à la diversité des situations familiales (familles mono parentales, familles recomposées, vieillissement,...) ;
- préserver une diversité sociale et contribuer à de meilleurs équilibres démographiques dans les quartiers en développant l'accessibilité du logement pour tous.

Ainsi, la mise en place du PRU, Projet de Renouvellement Urbain, comme mode d'intervention (réhabilitation, restructuration, construction nouvelle,...) doit permettre une adaptation du parc immobilier nogentais et sa modernisation tout en maintenant une accessibilité des niveaux de loyer. La réponse à des besoins nouveaux nécessite aussi une diversification des typologies de logements (taille, surface,...) et du type d'habitat (accession sociale, habitat intermédiaire,...). Ce travail a déjà été engagé sur le quartier des Rochers et est en cours sur le quartier Obier – Granges.

↳ *Saisir l'opportunité du projet gare cœur d'agglomération pour reconquérir la zone ferroviaire*

Le réaménagement de la gare de Creil / Nogent et l'arrivée du TGV est une réelle opportunité pour valoriser une partie de la zone ferroviaire appartenant à RFF le long de la rue de Verdun et la rue Gambetta.

En effet, l'ouverture de la gare sur la commune amène la ville à procéder à une réflexion globale d'aménagement de ce secteur. Il s'agit de penser à son devenir en développant un nouveau front urbain le long des rues de Verdun et Gambetta qui accueillerait une mixité de fonctions urbaines de qualité pour que se côtoient logements, activités de services et commerces et ainsi en faire un lieu de vie porté par le projet Roissy - Picardie.

Ainsi, les nouvelles constructions devront répondre à trois objectifs : tout d'abord s'intégrer au tissu urbain adjacent, puis correspondre aux demandes des nouveaux habitants de ce site, et enfin permettre l'accueil d'un immobilier d'entreprises.

4 – Nogent-sur-Oise, une ville accessible à tous qui renforce les liens entre quartiers et qui facilite la pratique de la ville

Nogent-sur-Oise s'est faite par morceaux au fil de son histoire, liés surtout entre eux par une identité sociale, professionnelle et associative, plus que par l'organisation urbaine. Les relations entre quartiers et entre équipements au sein de la commune sont parfois insuffisantes. En effet, Nogent-sur-Oise présente des caractéristiques spatiales particulières - de fortes coupures dues au faisceau ferroviaire doublées par deux axes de transit que sont les RD 1016 et 200, et un réseau de transport collectif dont la vocation première est d'amener à la gare de Creil - qui pénalisent spatialement le territoire.

Faire une ville qui fonctionne mieux, qui améliore les déplacements et l'accès aux transports collectifs et qui consolide son maillage de circulations douces au sein de la ville, est un enjeu fort du P.A.D.D.

↳ Améliorer l'accessibilité de la ville et le fonctionnement de certains quartiers

Pour améliorer le fonctionnement de chacun de ses quartiers, la desserte de ses équipements publics, mais aussi ses liaisons avec son environnement, Nogent-sur-Oise travaille sur une meilleure organisation de sa trame viaire qui devra notamment ouvrir les tissus pavillonnaires sur leur environnement, désenclaver les ensembles d'habitat social, les équipements publics et les services et mieux les inscrire dans la trame viaire de la ville.

Concernant le centre ville, Nogent-sur-Oise a mené une réflexion sur deux secteurs spécifiques. Le premier concerne l'îlot du site "Montupet". Afin d'améliorer la desserte de ce secteur, la réalisation d'une nouvelle trame viaire sur l'îlot est projeté avec une articulation avec les rues existantes : Saint Just, Berthelot, Jean de la Fontaine, et des Frères Peraux. Le deuxième site concerne l'îlot face à l'hôtel de ville, entre la rue du Général de Gaulle et l'avenue de la Rotonde, où une nouvelle voie devrait être créée afin de restructurer la trame viaire et faciliter les déplacements du centre ville.

Sur le quartier Obier – Granges, le projet du PRU propose de créer de nouvelles voiries, d'en remodeler et d'en requalifier certaines afin d'améliorer le maillage, les continuités urbaines et la lisibilité du quartier, ainsi que son accessibilité depuis la rue du 8 mai 1945.

Ainsi, il est prévu la création de six voies :

- dans la continuité du boulevard Branly et parallèle à la rue du 8 mai 1945 (site Ficop) ;
- entre le boulevard Branly et la rue du 8 Mai 1945 ;
- entre la place Gay Lussac et le boulevard Branly ;
- entre la rue du professeur Calmette et le boulevard Branly ;
- entre la rue François Villon et la rue Marcel Proust ;
- entre la rue Marcel Proust et la rue Marceau.

A cela s'ajoute la requalification de nombreuses voies :

- entre la place Gay Lussac et l'avenue du 8 mai 1945 ;
- le boulevard Branly ;
- la rue du professeur Calmette ;
- la rue Ambroise Paré avec la création d'une piste cyclable ;
- la rue Marcel Proust ;
- la rue François Villon ;
- la rue Marcel Marceau ;
- la rue Clément Marot ;
- la rue Saint-Exupéry et la création d'une piste cyclable ;

- la rue Jean Jaurès ;
- la rue Pierre de Coubertin.

De plus, la ville a la volonté de requalifier l'avenue de l'Europe comme un véritable boulevard urbain structuré, paysagé et sécurisé pour réintégrer pleinement cette voie dans le tissu urbain. Pour lui permettre une meilleure perméabilité avec les ambiances traversées et donner une unité à ce secteur, il sera nécessaire de traiter cette avenue en l'accompagnant par exemple de plantations, de contre allées, de nouveaux points d'échanges, d'aménagements piétons sécurisés et d'un mobilier urbain de qualité.

Pour permettre une meilleure accessibilité de la ville depuis l'axe de transit qu'est la RD 1016, et pour réduire le flux de transit au sein de Nogent, il existe deux opérations majeures :

- l'aménagement d'une sortie sur la RD 1016 depuis la zone d'activités de Saulcy afin d'offrir à cette zone économique une meilleure desserte et de minimiser les flux de poids lourds au sein du tissu urbain ;
- le remaniement de l'échangeur de la RD 1016, au niveau du secteur du collège Marcelin Berthelot, avec la création d'un giratoire au niveau de la commune de Villers-Saint-Paul. Les travaux sont réalisés par le Conseil Général de l'Oise.

Dans le cadre du PRU intercommunal Gournay-les-Usines, une voie doit être créée, sur la commune de Creil, le long du pont "Y". Cette voie aura un impact sur le quartier des Granges, en améliorant sa desserte.

Par ailleurs, la commune aurait comme intention la création d'une nouvelle voie reliant la rue des Frères Péraux à la rue du Pont Royal en traversant le faisceau ferré afin d'offrir une liaison plus directe entre Creil et Villers-Saint-Paul et ainsi réduire le trafic de transit passant par le centre ville.

Enfin, les communes de Nogent-sur-Oise et Montataire ont comme intention commune la création d'un barreau entre la rue Louis Blanc et la RD 200 qui permettrait une sortie sur la commune de Nogent-sur-Oise à l'arrière du secteur Marie Curie.

Favoriser les mobilités douces

Pour développer la pratique du vélo dans la ville, Nogent-sur-Oise tend à poursuivre le renforcement du réseau de liaisons douces, sécurisantes et attractives, à l'échelle de la commune, qu'elle a déjà engagé. Cette volonté communale répond à plusieurs enjeux : limiter la circulation automobile pour réduire les pollutions liées aux transports, améliorer la qualité paysagère et permettre une meilleure répartition du partage modal de l'espace public, et enfin offrir une meilleure accessibilité et attractivité des lieux de centralités de la commune.

Il s'agit donc de renforcer le maillage des liaisons douces, en reliant entre eux les parcours déjà existants afin de réaliser de véritables circuits et en créant de nouveaux cheminements permettant les déplacements d'usage depuis et vers les différents centres d'intérêt définis par la commune.

Ainsi, pour compléter le réseau doux existant, la commune a déjà prévu un ensemble de nouveaux cheminements :

- le long du quai d'Amont qui s'inscrit dans le cadre du projet de la Trans'Oise ;
- le long de l'avenue Claude Péroche afin de desservir le pôle du supermarché et le groupe scolaire Carnot et ainsi relier le centre nautique pour se raccorder au cheminement déjà existant ;
- le long des rues de l'Argillère, des champs de Bouleux et de la Paix entre le cimetière et le marché couvert ;
- le long de la rue Faidherbe pour desservir le Château des Rochers et le groupe scolaire Jean Moulin et se diriger vers Laigneville ;
- le long de l'allée Sainte-Maure et de la Brèche pour relier le collège Marcelin Berthelot au quartier Nord / Ouest ;
- la valorisation de nombreux chemins existants sur le quartier Obier – Granges dans le cadre du PRU afin d'articuler les différents espaces publics entre le parc Hébert et l'entrée de ville par la RD 200 ;
- le long de la rue Marceau, pour relier la future gare passerelle de Creil-Nogent à la place des Trois Rois en passant par le parc Hébert.

Au regard de ces différents cheminements existants et projetés, les avenues du 8 mai 1945, la rue Gambetta et la rue du Général de Gaulle apparaissent comme des axes structurants sur lesquels ces cheminements doux intra-quartiers peuvent se greffer afin de desservir l'ensemble de la ville. La qualification de ces trois voies doit donc se faire au profit d'un partage modal plus favorable au déplacement doux.

Ce projet communal de circulations douces s'articulera avec les itinéraires proposés dans le cadre du schéma de circulations douces de la Communauté de l'Agglomération Creilloise, qui pour Nogent-sur-Oise, privilégie cinq axes :

- un axe nord-sud vers Creil, sur la rue Faidherbe, l'avenue du 8 mai 1945 et la rue Gambetta ;
- un axe est-ouest vers Montataire et Villers-Saint-Paul qui est déjà en partie aménagé sur la rue des Frères Peraux et sur une partie de la rue du Général de Gaulle ;
- une liaison améliorée à la gare de Creil par la réalisation d'une passerelle permettant de traverser le faisceau ferroviaire ;
- un axe secondaire nord-sud donnant accès à la Trans'Oise et au collège Marcelin Berthelot avec les rues Roland Vachette et Marcelin Berthelot ;
- un aménagement des espaces boisés et agricoles avec la possibilité d'une liaison en boucle, ainsi que vers Montataire et l'extérieur de la Communauté de l'Agglomération Creilloise.

↳ *Accompagner le projet d'ouverture de la gare Creil / Nogent sur la ville de Nogent-sur-Oise*

Le réaménagement de la gare de Creil / Nogent et l'arrivée du TGV impacteront nécessairement la commune de Nogent-sur-Oise, et en particulier dans la partie Sud du quartier Granges. En effet, l'ouverture de la gare sur la commune de Nogent-sur-Oise, qu'il s'agisse d'une passerelle ou d'une gare double face, engendrera un intérêt particulier de la part de l'ensemble des usagers du train.

Plusieurs enjeux apparaissent donc aujourd'hui comme primordiaux : d'une part la gestion de l'augmentation du flux de véhicules et des piétons et d'autre part l'attractivité de ce secteur en matière de développement urbain.

C'est pourquoi, concernant la circulation, la rue de Verdun apparaît comme un axe central. En effet, cette voie deviendra une porte d'entrée communale et passera d'un statut de voie secondaire de desserte à un statut de voie principale de transit. Elle devra par conséquent être traitée de manière à répondre à son nouveau rôle et permettre un partage des modes de déplacements entre les bandes piétonnes, les pistes cyclables, les transports en commun et les automobiles. Il s'agira de travailler sur l'aménagement de la voie pour éviter les nuisances - qu'elles soient sonores, visuelles ou polluantes - accompagner l'utilisateur dans les meilleures conditions de sécurité et lui offrir une qualité paysagère et identitaire de Nogent-sur-Oise. Par ailleurs, l'intersection entre la rue de Verdun et la rue Gambetta devra faire l'objet d'un aménagement spécifique afin de gérer les nouveaux flux et de fluidifier davantage la circulation sur un carrefour devenant stratégique.

Une attention particulière devra être portée à la circulation piétonne qui a déjà fait l'objet d'une réflexion dans le cadre du PRU du quartier Obier – Granges. L'accès à la gare depuis ce quartier va en effet le positionner comme une nouvelle entrée de ville essentielle, en particulier pour les circulations douces. Deux propositions ont été faites avec la restructuration de deux séquences Nord/Sud. La première séquence vise à relier la gare au centre de Nogent-sur-Oise en passant par la rue Marceau pour déboucher sur le parc Hébert. La seconde séquence vise à connecter la gare au quartier Granges-Marie-Curie et au futur quartier Jaurès Coubertin, en empruntant la rue Murat, la rue Marcel Proust prolongée jusqu'à la rue Villon puis en traversant le pôle d'équipements des Granges pour arriver sur la rue Jean Jaurès au niveau du groupe scolaire des Coteaux.

Valoriser et paysager les entrées de ville communales

Consciente de l'importance de ce que représentent les entrées de ville, Nogent-sur-Oise réfléchit à un traitement qui, outre l'aspect sécuritaire, qualifierait l'identité communale.

5 – Nogent-sur-Oise, une ville dynamique ouverte aux échanges humains et économiques et à l'innovation

Nogent-sur-Oise a toujours conjugué habiter et travailler dans son histoire, mais la désindustrialisation a provoqué des clivages et des ruptures, au risque de dissocier ville d'emploi et ville de résidence. Retrouver la mixité fonctionnelle de la commune et de ses quartiers est un enjeu important du P.A.D.D. Il lui faut développer de nouvelles activités économiques en associant plus étroitement développement économique et développement social et ainsi conjuguer à nouveau "habitants" et "travailleurs" dans la ville.

↳ *Revitaliser le commerce de proximité nogentais*

Le commerce, et plus particulièrement celui de proximité, occupe une fonction de toute première importance pour le développement de la vie sociale et économique locale. Nogent-sur-Oise compte quatre polarités commerciales de proximité : le long de la rue du Général de Gaulle, place de la République, place des Trois Rois, et sur la rue Jean Jaurès au niveau de l'îlot Curie. L'ensemble de ces pôles fait face, aujourd'hui, à certaines difficultés avec une diminution du nombre de commerces et un phénomène de remplacement d'activités traditionnelles de commerce de détail par des activités de services entraînant une forte évasion commerciale vers des pôles voisins.

La redynamisation du commerce de proximité est un objectif primordial pour la ville qui souhaite mener des actions fortes et volontaristes afin de renforcer la vocation de ses quatre polarités en tenant compte du contexte commercial existant pour offrir aux nogentais des commerces diversifiés et complémentaires dans un cadre agréable. Deux axes d'interventions sont préconisés :

- qualifier l'espace public pour développer l'attractivité des pôles commerciaux existants ;
- préserver la vocation commerciale de locaux en pied d'immeubles en privilégiant des implantations en linéaire sur des axes ou autour des coeurs de quartier.

Dans cette perspective, la ville envisage :

- la refonte globale du pôle commercial sur l'îlot Curie avec la démolition des bâtiments existants permettant la réalisation de deux constructions liées par une place publique le long de l'avenue Saint-Exupéry autour de laquelle s'installeront les commerces existants et de nouveaux dont une superette et des commerces traditionnels tels que boulangerie, boucherie, pharmacie, tabac presse et coiffeur ;
- le remaniement de l'îlot face à l'Hôtel de ville permettant l'accueil de commerces en rez-de-chaussée ;
- de renforcer, sur le quartier Carnot, la présence des commerces en particulier le long de la rue du Pont Royal et sur l'avenue de l'Europe.

↳ *Développer un pôle d'activités et de services emblématiques de l'économie sociale et solidaire et précurseur du projet "gare cœur d'agglomération"*

La ville souhaite développer des activités et des services aux entrepreneurs en rapport avec l'économie sociale et solidaire sur le bâtiment de l'ancien hôtel Sarcus, rue Châteaubriand. Ce projet a, en effet, pour ambition d'allier "l'économique, la politique de la ville, le développement durable et la modernité".

Deux éléments forts motivent et justifient ce projet, l'un est l'implantation d'activités économiques dans une zone jusque-là uniquement résidentielle, et l'autre est que ce lieu devienne un véritable centre d'affaire économique et sociale porté par l'arrivée du projet Roissy - Picardie.

Ce bâtiment devra abriter, dans des bureaux de 50 à 300 m², des petites sociétés actrices de l'économie sociale et solidaire, des banques mutualistes, des expositions culturelles, une pépinière d'entreprises ainsi qu'un amphithéâtre et des salles de réunions.

↳ *Développer le port fluvial de Nogent en liaison avec le canal Seine Nord Europe et le projet MAGEO*

Le projet MAGEO et plus largement le projet du canal Seine Nord Europe vont profiter pleinement à l'essor de l'activité du port de Nogent-sur-Oise. La mise au gabarit européen Vb de la rivière Oise entre Creil et Compiègne à travers le projet MAGEO qui constitue le débouché Sud du Canal Seine-Nord Europe, maillon de la liaison Seine-Escaut, devrait permettre au port de Nogent de devenir une étape importante dans le corridor de transport de fret grand gabarit qui reliera Le Havre à Dunkerque. En effet, les péniches et leur chargement ne seront plus limités dans leur tonnage grâce à l'amélioration de la performance de l'infrastructure fluviale existante avec l'approfondissement du chenal et l'augmentation du tirant d'air et grâce à la réalisation du canal Seine Nord Europe.

Ainsi, Nogent-sur-Oise a le projet d'augmenter la surface de stockage de son port. Pour cela, la commune souhaite d'une part reconquérir plusieurs entrepôts existants et d'autre part accueillir de nouvelles structures sur la dizaine d'hectares restant disponibles.

Le développement de l'activité portuaire nogentaise est également un enjeu important afin d'asseoir l'essor du parc d'activités Sud.

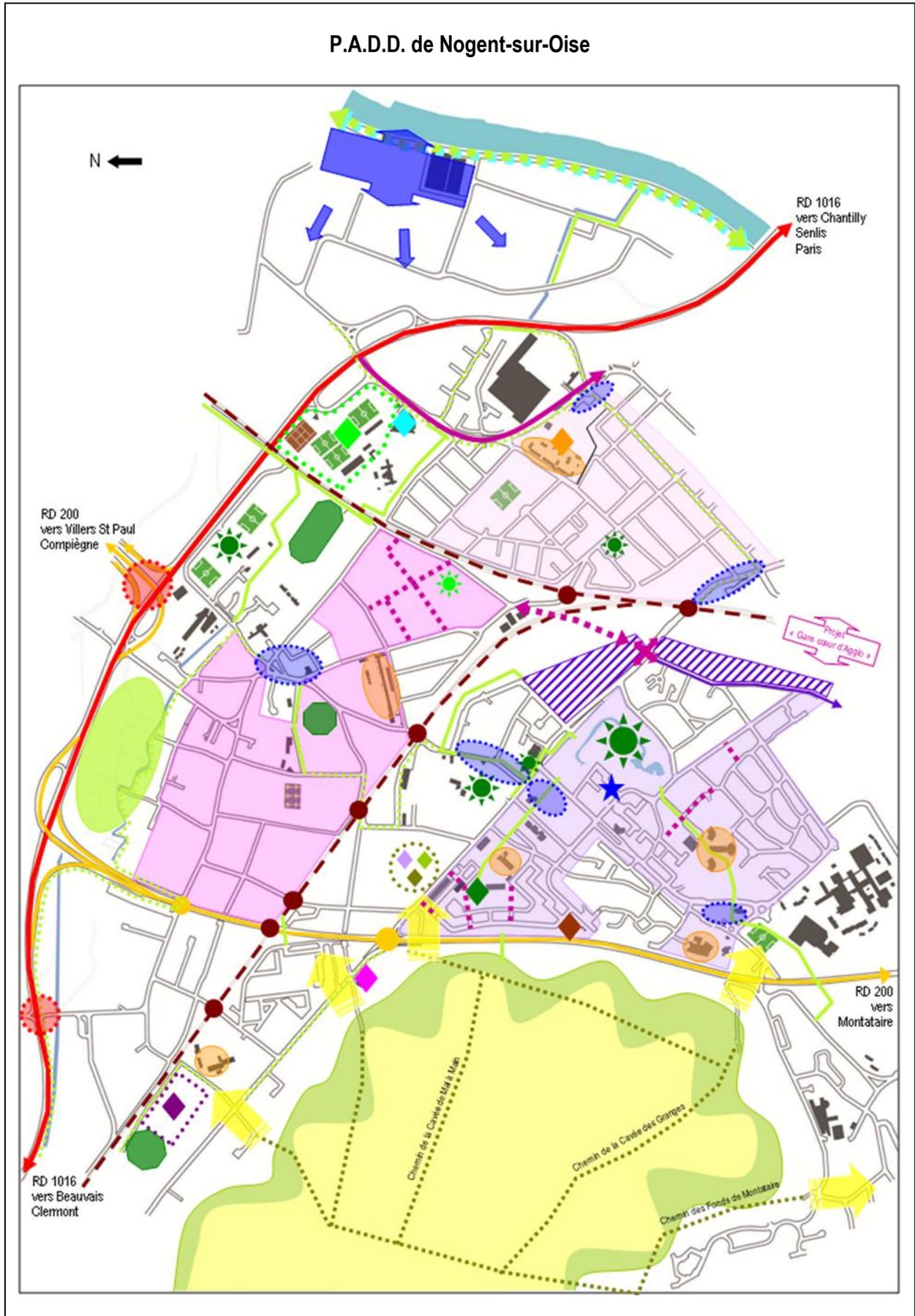
↳ *Favoriser l'accueil des activités liées à l'éco développement en partenariat avec la commune de Villers-Saint-Paul*

Dans l'objectif de renforcer la vocation économique du Grand Creillois, les communes de Nogent-sur-Oise et de Villers-Saint-Paul souhaitent la mise en valeur de la zone géographique s'étendant du port de Nogent-sur-Oise à la plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul à travers la création d'un éco parc capable de conjuguer à la fois les enjeux économiques et les enjeux urbains.

Ce site de 276 hectares présente de nombreux atouts dont une bonne accessibilité en termes de réseaux aussi bien routiers que fluvial et un pôle chimique d'excellence, actuellement sous exploité.

Le projet, actuellement en réflexion, se composerait d'un pôle dédié à la chimie fine sur la plateforme de Villers-Saint-Paul, de l'essor du port de Nogent, du développement de la filière de traitement des déchets avec un groupe d'acteurs déjà présents sur le site (Véolia propreté, Plateforme Naturéco, Recyclerie intercommunale), et de la valorisation de la zone tampon polluée qui serait dévolue à l'INERIS pour l'étude in vivo des phytotechnologies.

De plus, des synergies vertes seraient également créées entre les entreprises locales, la surproduction de chaleur du Centre de Valorisation Energétique du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise, SMVO, pouvant être affectée à un réseau alimentant en énergie les entreprises du secteur.



Legende du P.A.D.D de Nogent-sur-Oise	<p><i>Nogent-sur-Oise, une ville urbaine attentive à son cadre de vie environnemental</i></p> <p> Créer un lien entre le plateau rural et la vallée urbaine</p> <p> Plateau agricole et coteaux boisés</p> <p> Aménager un jardin thématique sur le site Montupet</p> <p> Parc, square et jardin thématique existants</p> <p> Mettre en valeur le site marais Monroy</p> <p> Préserver les jardins familiaux</p> <p> Valoriser les bords de l'Oise</p>
	<p><i>Nogent-sur-Oise, une ville attractive où le développement des équipements publics accompagne les besoins de la population</i></p> <p> Développer le complexe Georges Lenne</p> <p> Rénover le centre nautique</p> <p> Réaliser un éco-village sportif</p> <p> Développer les groupes scolaires en utilisant leur foncier</p> <p> Créer une nouvelle cantine sur le quartier Camot</p> <p> Accueillir un pôle emploi sur le site Citroën</p> <p> Créer un pôle santé sur le site Citroën</p> <p> Accueillir une résidence pour personnes âgées autonomes à vocation intergénérationnelle sur le site Citroën</p> <p> Créer un studio image sur le château des Rochers</p> <p> Raccorder la chaufferie municipale au centre de valorisation énergétique de Villers-St-Paul</p> <p> Réaliser un nouveau cimetière</p>
	<p><i>Nogent-sur-Oise, une ville solidaire du vivre ensemble wainent</i></p> <p> Densifier de manière modérée les cœurs d'îlots</p> <p> Restructurer et requalifier le quartier Camot</p> <p> Réaménager et valoriser le quartier Obier – Granges</p> <p> Reconquérir la zone ferroviaire en créant un front urbain accueillant une mixité de fonctions urbaines en lien avec le projet « Gare cœur d'Agglo »</p>
	<p><i>Nogent-sur-Oise, une ville accessible à tous qui renforce les liens entre quartiers et qui facilite la pratique de la ville</i></p> <p> Créer des nouvelles voies</p> <p> Réaliser une liaison reliant la rue des Frères Péraux à la rue du Pont Royal</p> <p> Qualifier l'avenue de l'Europe</p> <p> Créer une sortie sur la RD 1016 depuis la ZA de Saulcy</p> <p> Remanier l'échangeur de la RD 1016 au niveau du collège M. Berthelot en créant un giratoire</p> <p> Traiter la rue de Verdun comme un nouvel axe principal en lien avec le projet « Gare cœur d'Agglo »</p> <p> Réaménager l'intersection des rues Gambetta / Verdun en lien avec le projet « Gare cœur d'Agglo »</p> <p> Aménager des liaisons douces</p> <p> Liaisons douces existantes</p>
	<p><i>Nogent-sur-Oise, une ville dynamique ouverte aux échanges humains et économiques et à l'innovation</i></p> <p> Revitaliser le commerce de proximité nogentais</p> <p> Créer un pôle d'activités et de services emblématique de l'économie sociale et solidaire sur Hôtel Sarcus</p> <p> Développer le port fluvial de Nogent en liaison avec le projet MAGEO et le canal Seine Nord Europe</p>